

Puériculteur.rice

- Secteur : [Services aux personnes](#)
- Sous-secteur : [Petite enfance et Jeunesse](#)
- Degré :

3^e degré

- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Plein exercice

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

En tant que puériculteur, tu prends en charge les enfants jusqu'à 6 ans. Tu t'occupes de leur bien-être, de leur hygiène, de leur éveil et de leur santé.

Cette formation se donne en 3 ans : 5^e et 6^e années de l'enseignement professionnel complétées par une 7^e année.

Tout au long de ces 3 années, tu apprendras à :

- Eduquer et socialiser l'enfant
- Assurer des fonctions de soins et de santé, de prévention à la santé : changes, préparation des repas, biberons, prises des mesures, etc.
- Planifier et organiser le lieu d'accueil : planning des activités, préparation du matériel, respect des normes de sécurité et d'hygiène, etc.
- Assurer la gestion et la partie administrative : gestion des présences, organisation des stocks, tenue du carnet de liaison, etc.
- Développer tes compétences sociales et de communication
- Connaître et respecter la déontologie qui s'applique à ta fonction
- Développer tes capacités d'auto-analyse sur ta pratique et t'adapter en fonction

Tu es la personne de référence aussi bien pour l'enfant que pour les adultes qui en ont la charge.

Pour pouvoir exercer ce métier, tu dois obtenir ton CESS et donc réussir ta 7^e année « Puériculture ».

Les métiers

[Puériculteur.rice](#)

Les écoles

[Athénée Royal d'Athus](#)

[Athénée Royal de La Roche-en-Ardenne](#)

[Athénée Royal d'Izel](#)

[Ecole secondaire libre Saint-Hubert](#)

[Institut Notre-Dame d'Arlon](#)

[Institut Technique de la Communauté française Centre Ardenne \(Libramont\)](#)

Mis à jour le:

08/11/2019